

- Acquéreur de l'habitation

Nom et prénom

Adresse

Code postal

Commune

Téléphone

Mail

- Redevance

Cette prestation donne lieu au paiement d'une redevance par le vendeur dont le montant a été fixé par le Conseil Communautaire. Son règlement sera à effectuer auprès du trésor Public après réception du titre de paiement.

Je soussigné(e), _____ agissant en tant que propriétaire - notaire - (rayer la mention inutile), m'engage à prendre en charge cette redevance.

Fait à _____

le _____

Signature du propriétaire

signature du Notaire

(Si destinataire du titre de paiement)

A joindre obligatoirement à cette demande :

- Plan de situation (permettant le repérage de l'habitation)
- Plan de masse (sur lequel figure l'assainissement non collectif)
- Facture des travaux (si possible)
- Facture d'eau (si possible)

Le propriétaire (ou son représentant) doit être obligatoirement présent lors du contrôle et devra présenter au technicien (dans la mesure du possible) :

- Attestation de la conformité de l'assainissement non collectif
- Attestation de vidange
- Date de mise en service du dispositif d'assainissement
- Date de construction de l'habitation
- Rendre accessible tous les regards ou éléments du système (fosse, épandage...)

En cas d'impossibilité de diagnostic (aucun élément dégagé), un nouveau contrôle pourra être nécessaire après mise en évidence des ouvrages existant, Celui-ci fera alors également l'objet d'une facturation